



Sections de la Lozère

Mende, le 24 juin 2014

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 24 juin 2014

Monsieur le Président,

Les résultats du baromètre social pour la Lozère parlent d'eux-mêmes :

- les agents ne disposent pas du temps nécessaire pour prendre connaissance des informations et de la documentation dont ils ont besoin pour faire leur travail ;
- ils ne disposent pas du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail ;
- la charge de travail n'est pas bien répartie ;
- la quantité de stress liée au travail est importante, elle est liée à la charge de travail ;
- ils ont le sentiment de travailler dans l'urgence, de ne pas pouvoir faire face, de faire un travail complexe et de ne pas pouvoir prioriser/hierarchiser les tâches ;
- ils n'estiment pas que la DGFIP évolue dans le bon sens et que le rythme de changement dans notre direction est trop rapide ;
- ils trouvent que le climat social de la DGFIP et de la DDFIP 48 est mauvais, qu'on ne porte pas l'attention qu'il faudrait aux conditions et à la qualité de vie au travail, à l'écoute des agents et au développement des compétences ;
- etc.,etc. ;

En résumé, le sentiment prédominant est le pessimisme et ils estiment qu'il faudrait avant tout améliorer la rémunération et les conditions de travail.

Ce n'est pas l'orientation qui est prise à la DGFIP et ce n'est pas la nomination en tant que Directeur Général d'un ancien directeur général des Impôts, qui a marqué son passage à la DGCCRF par une dégradation des missions et une réduction drastique des effectifs, qui nous redonnera l'espoir.

Comment les conditions et la qualité de vie au travail pourraient-elles s'améliorer au vu des mouvements nationaux de mutation au 01/09/2014 ?

Malgré le rappel de la liste complémentaire, les vacances d'emploi s'élèveront à 2 370 Agents C au 31/12/2014. Et pour la catégorie B, le déficit sera supérieur à 1 362 agents. Pour la catégorie A, de nombreux postes restent non pourvus. De fait, en rendant pérennes ces vacances d'emplois, il s'agit bien de suppressions d'emplois masquées qui se cumulent aux milliers de suppressions subies par les agents de la DGFIP ces dernières années. Comment faire fonctionner les services et assurer les missions avec plus de 30.000 suppressions d'emplois en 10 ans ?

Les perspectives d'une amélioration de la rémunération sont tout aussi illusoires. Sous l'effet du gel de la valeur du point d'indice, les jeunes fonctionnaires, notamment ceux de la catégorie C, se voient régulièrement rattrapés par le SMIC.

Depuis les annonces au CTR du 20 mai, concluant plusieurs points d'harmonisation indemnitaire, de nombreux agents s'interrogent sur le sort qui leur sera réservé ainsi que sur les pertes potentielles qu'ils auraient à subir.

Le 6 juin, tous les agents de la DGFIP ont appris non seulement qu'ils ne percevraient qu'en août 2014 la prime d'intéressement collectif, mais que de surcroît elle serait réduite à 120 euros bruts (au lieu de 150 les années précédentes) au motif que seuls 10 des 12 objectifs 2013 avaient été atteints !

Les modalités et le périmètre de la prime accueil ne font que des mécontents.

Pour couronner le tout, l'ascenseur social est en panne, les ratios de promus sont réduits à la portion congrue, ne permettant quelquefois de ne promouvoir que des agents en instance de départ (tableau d'avancement au grade de contrôleur principal limité au « bénéfice de l'âge »).

Trop c'est trop !

Pour en revenir à l'ordre du jour de la présente réunion, que dire du projet de transfert d'un emploi du SIE de Mende vers le SPF ?

Qu'il y a certes un transfert de charges, et que pour l'accompagner la direction fait le choix de déshabiller Pierre pour habiller Paul, tellement le service de ce dernier souffre des suppressions massives et déraisonnées d'emplois opérées ces dix dernières années !

Suite à votre visite au PCE/BCR le 3 juin dernier, nos trois organisations syndicales ont demandé l'inscription à l'ordre du jour d'un point sur la situation et l'organisation de ce service. Vous avez accepté et nous avez fourni des éléments chiffrés, ce pour quoi nous vous remercions.

Nous ne vous cacherons pas que, pour nous, l'examen des résultats comparatifs des directions du groupe 4 ne justifie en aucun cas l'annonce que vous avez faite de vouloir supprimer 2 emplois au PCE/BCR. Au contraire, au regard des résultats forts honorables obtenus par ce service en 2013, ses agents méritaient davantage d'être encouragés, en premier lieu en leur maintenant un effectif stable.

A moins que cette annonce ne soit une fois de plus justifiée par une orientation de la démarche stratégique.